
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE
7 juin 2021 À 20 h 00

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le conseiller Raymond Lazure, siège #1
Monsieur le conseiller, Michel Dupuis, siège #3 (retard)
Monsieur le conseiller, Justin Nieuwenhof, siège #4
Monsieur le conseiller Yves Lalonde, siège #5
Monsieur le conseiller Daibhid Fraser, siège #6

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Linda Gagnon.

Est également présent, monsieur Christian Genest, directeur général.

Le conseiller Marc Myre, occupant le siège #2, est absent et a motivé son absence

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 MAI 2021

4. REQUÊTES DE L'ASSISTANCE - GÉNÉRAL

5. CORRESPONDANCE

- 5.1. *Correspondance reçue*
 - 5.1.1. *Liste des ponceaux propriétés du MTQ*
 - 5.1.2. *Dépôt d'une pétition provenant de citoyens de la Pointe-Hopkins*
 - 5.1.3. *Correspondances diverses*
 - 5.2. *Correspondance reçue provenant d'instances supérieures*
 - 5.3. *Correspondance expédiée*
 - 5.4. *Projet de correspondance à expédier*
 - *Honorable Carolyn Bennett*
 - *Honorable Mark Miller*
-

6. ADMINISTRATION

- 6.1. *Gestion des ressources humaines – Planification des vacances d'été*
- 6.2. *Trésorerie*
 - 6.2.1. *Liste des comptes payés via Accès D*
 - 6.2.2. *Relevé mensuel des achats effectués la carte de crédit VISA*
 - 6.2.3. *Liste mensuelle des chèques signés par le directeur général uniquement*
 - 6.2.4. *Approbation des comptes prioritaires payés (Liste des chèques émis)*

-
- 6.2.5. *Approbation des comptes à payer*
 - 6.2.6. *Liste mensuelle des charges salariales*
 - 6.2.7. *Liste des paiements émis – Avril 2021*
 - 6.3. *Dépôt des rapports financiers*
 - 6.3.1. *Portrait global mensuel de la municipalité du Canton de Dundee*
 - 6.3.2. *Liste mensuelle des comptes à recevoir*
 - 6.3.3. *Liste mensuelle des arrérages*
 - 6.3.4. *Dépôt de l'audit 2020*
 - 6.3.5. *Redevance de Recycle Québec*
 - 6.4. *Suivis des services municipaux*
 - 6.4.1. *Rapport mensuel de l'inspecteur municipal*
 - 6.4.2. *Suivi de la direction générale adjointe*
 - 6.4.3. *Suivi de la direction générale*
 - 6.5. *Audits de conformité – Adoption du budget et adoption du programme triennal d'immobilisations*

7. AVIS DE MOTION – Règlement no 474-07-2021 modifiant le Règlement de zonage 360-05-2003 afin de modifier deux zones et leurs usages

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS – Règlement no 474-07-2021 modifiant le Règlement de zonage 360-05-2003 afin de modifier deux zones et leurs usages

9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

10. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

- 10.1. *Ponceau Dundee Centre*
- 10.2. *Travaux de lignage*
- 10.3. *Mise à niveau du parc municipal (adjacent à l'Hôtel de ville)*

11. HYGIÈNE DU MILIEU

- 11.1. *Cueillette des ordures ménagères*
- 11.2. *Installation de la fosse septique adjacente à l'hôtel de ville*

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 12.1. *Recommandation du comité consultatif d'urbanisme concernant le lot 4-671-464*
- 12.2. *Démolition inachevée -matricule 2584-29-3648*
- 12.3. *Travaux d'émondage dans le secteur du village français*

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 13.1. *Sécurité publique*
- 13.2. *Sécurité civile*

14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

15. RAPPORTS DES COMITÉS

16. RAPPORTS DES COMITÉS ÉCHÉANCE ÉLECTORALE DE NOVEMBRE 2021

- 16.1. *Vote par correspondance*
- 16.2. *Électeurs âgés de 70 ans et plus*

17. VARIA

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Linda Gagnon constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-06-01

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 MAI 2021

2021-06-02

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

QUE le procès-verbal du 3 mai 2021 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. REQUÊTES DE L'ASSISTANCE - GÉNÉRAL

La mairesse présente deux requêtes qui lui ont été préalablement acheminées pour ensuite préciser que la première de ces requêtes a déjà fait l'objet d'un suivi auprès de la citoyenne concernée.

La mairesse procède ensuite à la lecture de la deuxième requête en ajoutant que les membres du conseil y donneront prochainement suite en fonction de l'article 17 du Règlement 463-63-2020.

5. CORRESPONDANCE

5.1. Correspondance reçue

5.1.1. Liste des ponceux propriétés du MTQ

La mairesse dépose à cet effet la liste préparée par le directeur général.

5.1.2. Dépôt d'une pétition provenant de citoyens de la Pointe-Hopkins

Ce point est devenu caduque.

5.1.3. Correspondances diverses

La mairesse relate le cahier du propriétaire présenté par la firme Ambioterra ainsi que le rapport annuel préparée par les amis de la réserve du Lac St-Francois.

Elle félicite d'ailleurs la coordonnatrice Karina Leclerc par la qualité de ce même rapport.

5.2. Correspondance reçue provenant d'instances supérieures

5.3. Correspondance expédiée

La mairesse confirme aux membres du Conseil qu'une copie de résolution, reliée à un résident du Chemin Dundee Centre, lui a dument été acheminée.

5.4. Projet de correspondance à expédier – Honorable Carolyn Bennett – Honorable Mark Miller

Une requête sera présentée aux membres susmentionnés afin de leur demander de respecter l'accord signé avec le Conseil de bande d'Akwwasne concernant une problématique impliquant une propriété du Canton.

6. ADMINISTRATION

6.1. Gestion des ressources humaines – Planification des vacances d'été

Le directeur général fait état de sa prévision des vacances estivales reliées au personnel de l'Hôtel de ville.

Il ajoute qu'il sera la garde durant les vacances des employés.

6.2. Trésorerie

Les membres du Conseil abordent divers dossiers reliés aux finances du Canton.

6.2.1 à 6.2.6. Approbation des comptes à payer

ATTENDU QUE le Conseil municipal a la responsabilité d'approuver les dépenses de la municipalité ;

2021-06-03

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer encourus par la Municipalité du Canton de Dundee en avril 2021, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Les comptes payés via Accès D : **0 \$**
- Les achats effectués sur la carte de crédit VISA : **517.12 \$**
- Les comptes payés par chèques signés par le dir. Général uniquement : **0 \$**
- Approbation des comptes prioritaires payés (Liste des chèques émis) : **13357.03 \$**

- Les comptes à approuver payables par chèques : **44 761.24 \$**
- Les charges salariales : **15 562.12 \$**

Adoptée à l'unanimité

6.2.7 Liste des paiement émis – Avril 2021

ATTENDU QUE le Conseil municipal a la responsabilité d'approuver les dépenses de la municipalité ;

2021-06-04 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER la liste des chèques émis pour le mois d'avril 2021, représentant un montant de **12 452,50 \$** :

Adoptée à l'unanimité

6.3. Dépôt des rapports financiers

6.3.1 à 6.3.3. Portrait global / comptes à recevoir / arrérages

2021-06-05 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ADOPTER les rapports financiers au 31 mai 2021, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Liste des comptes à recevoir : **251 686.13 \$**
- Liste des arrérages : **87 467.07 \$ (solde) – 10 747.91 (intérêt) \$**

Adoptée à l'unanimité

6.3.4 Dépôt de l'audit 2020

En vertu des articles numéros 176.1 et 176.2 du Code Municipal du Québec, le conseil municipal dépose le rapport financier consolidé pour l'année 2020.

La mairesse dresse par la suite un état des faits saillants de ce même rapport.

2021-06-06 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, le rapport financier consolidé pour l'année 2020, conçu et rédigé par la société de comptables professionnels agréés LLG cpa inc., tel que présenté et joint à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

6.3.5 Redevance de Recycle Québec (Compensation reliée à la gestion des matières résiduelles)

ATTENDU QUE le Canton de Dundee doit transmettre à Recyc-Québec des renseignements concernant la collecte, le transport et le tri des ordures et des matières recyclables pour l'année 2020;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'appuie sur ces données afin de déterminer le montant qui sera versé au Canton dans le cadre du régime de compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles;

ATTENDU QU'un vérificateur externe doit compléter un formulaire de déclaration du coût net de la collecte sélective de matières recyclables pour l'année 2020;

2021-06-07 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE MANDATER la firme LLG afin de compléter le formulaire de déclaration du coût net de la collecte sélective de matières recyclables pour l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité

6.4. Suivis des services municipaux

6.4.1. Rapport mensuel de l'inspecteur municipal

ATTENDU QUE le Conseil souhaite avoir un compte-rendu des activités liées à l'inspection municipale;

2021-06-08 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, le rapport mensuel des activités de l'inspecteur municipal pour la période de mai 2021, tels que présentés et joints à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

6.4.2. Suivis de la direction générale adjointe

La mairesse dépose le suivi découlant de divers dossiers sous la juridiction de la directrice générale adjointe et invite les membres du conseil municipal à en prendre connaissance.

6.4.3. Suivis de la direction générale

Le directeur général procède à une revue de différents dossiers reliés à la gestion administrative du Canton.

6.5. Audit de conformité – Adoption du budget et adoption du programme triennal d'immobilisation

La mairesse procède à la lecture d'une correspondance, provenant de la Commission municipale, qu'elle dépose ensuite séance tenante.

7. AVIS DE MOTION – Règlement no 474-07-2021 modifiant le Règlement de zonage 360-05-2003 afin de modifier deux zones et leurs usages

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS – Règlement no 474-07-2021 modifiant le Règlement de zonage 360-05-2003 afin de modifier deux zones et leurs usages

9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

10. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

10.1 Ponceau Dundee Centre

La mairesse invoque l'état du ponceau, propriété du Canton, qui dessert le Chemin Dundee Centre.

⇒ C'est à ce moment que le conseiller Justin Nieuwenhof, occupant le siège no 4, quitte la salle du Conseil

ATTENDU QUE le ponceau desservant le Chemin Dundee Centre présente des signes d'usures;

ATTENDU QUE le Canton de Dundee désire procéder à une mise à niveau de ses ponceaux avant que ceux-ci n'aient atteint la fin de leur vie utile;

ATTENDU QUE le Canton de Dundee assume ses devoirs et responsabilités en matière d'entretien, de sécurité, de maintien, et de mise à jour de ses infrastructures;

2021-06-09 **IL EST PROPOSÉ :**

DE MANDATER le directeur général du Canton afin de **CONTACTER** l'ingénieur Paul Lapp afin que celui-ci :

- 1) **PROCÈDE** à une évaluation objective de l'état actuel du ponceau;
- 2) **RECOMMANDE** les correctifs appropriés, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité

⇒ Le conseiller Justin Nieuwenhof, occupant le siège no 4, est alors invité à réintégrer la salle du Conseil

10.2 Travaux de lignage

ATTENDU QUE le Canton de Dundee procède annuellement à la réfection du lignage d'une partie de son réseau routier;

ATTENDU QUE cette opération est spécifiquement prévue lors de la planification du budget annuel du Canton;

2021-06-10 **IL EST PROPOSÉ :**

DE MANDATER le directeur général du Canton à l'effet d'**INITIER** un processus d'appel d'offres permettant de procéder au lignage d'une partie du réseau routier, de juridiction municipale, en fonction du budget préétabli.

Adoptée à l'unanimité

10.3 Mise à niveau du Parc municipal (adjacent à l'Hôtel de ville)

2021-06-11 **IL EST PROPOSÉ :**

DE MANDATER le directeur général du Canton à l'effet d'**INITIER** un processus d'appel d'offres permettant de procéder à la mise à niveau du parc municipal, adjacent à l'Hôtel de ville, dès qu'il deviendra techniquement possible d'effectuer les travaux.

Adoptée à l'unanimité

⇒ Le conseiller Michel Dupuis, occupant le siège no 3, se joint à la séance

11. HYGIÈNE DU MILIEU

11.1 Cueillette des ordures ménagères

ATTENDU QUE le contrat actuel liant le Canton de Dundee a un sous-traitant, concernant l'enlèvement des matières résiduelles tire à sa fin;

ATTENDU QU'il convient d'être prévoyant en de telles circonstances;

2021-06-12 **IL EST PROPOSÉ :**

DE MANDATER le directeur général du Canton à l'effet d'**INITIER** un processus d'appel d'offres permettant de procéder à la cueillette des matières résiduelles.

Adoptée à l'unanimité

11.2 Installation de la fosse sceptique adjacente à l'hôtel de ville

2021-06-13 **IL EST PROPOSÉ :**

DE MANDATER le directeur général du Canton à l'effet d'**INITIER**, de concert avec l'ingénieur Gérard Pilon de la firme Consultants Blitz, un processus d'appel d'offres permettant de procéder au remplacement de la fosse septique, adjacente à l'Hôtel de ville, dans le respect des contraintes budgétaires préalablement établies.

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

12.1. Recommandation du comité consultatif d'urbanisme concernant le lot 4-671-464

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6-671-464 a demandé un permis de construction pour un garage résidentiel ne respectant pas les marges de recul;

ATTENDU QUE ledit propriétaire demande que cette marge soit néanmoins autorisée;

ATTENDU QUE cette requête a fait l'objet d'une analyse par le CCU, en date du 5 mai 2021, après avoir procédé à une visite des lieux;

ATTENDU QUE le CCU recommande, unanimement, dans un rapport émis le même jour, de refuser la présente requête;

2021-06-14 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

D'ACCEPTER la recommandation émise par le comité conseil d'urbanisme du Canton de Dundee en date du 5 mai 2021 dans le dossier numéro DM-05-001;

DE REFUSER, en conséquence, la demande de dérogation mineure reliée au même dossier.

Adoptée à l'unanimité

12.2. Démolition inachevée -matricule 2584-29-3648

ATTENDU QUE la situation actuelle prévalant sur le lot 4 671 331 constitue une infraction manifeste aux articles 3.3.1 et 3.3.5.2 du Règlement de construction 361-05-2003;

ATTENDU QUE les engagements contractés par le propriétaire de lieux, dans le cadre d'échanges téléphoniques et électroniques, sont restés sans effets.

ATTENDU QU'un projet de mise en demeure a donc été élaboré en conséquence par le service d'inspection municipale du Canton.

2021-06-15 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE PRENDRE ACTE du projet de mise en demeure tel que déposé par l'inspecteur municipal du Canton de Dundee;

D'APPUYER l'envoi de ce même projet de mise en demeure par l'inspecteur municipal;

Adoptée à l'unanimité

12.3. Travaux d'émondage dans le secteur du village français

ATTENDU QUE des travaux d'émondages urgents doivent être effectués dans le secteur du village français;

ATTENDU QU'il s'agit là de travaux justifiés par de stricts impératifs de sécurité;

2021-06-16 **IL EST PROPOSÉ :**

DE MANDATER le directeur général du Canton à l'effet de **RETENIR** les services d'un émondeur afin de procéder impérativement à l'émondage de deux arbres localisés dans le secteur du village français.

Adoptée à l'unanimité

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

13.1. Sécurité publique

13.2. Sécurité civile

14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

La mairesse informe que le citoyen Jean Lachance présidera le 2^e volet du concours de photos élaboré dans le cadre du projet participatif du Canton. Elle rappelle à tous la grande popularité de la première édition s'étant déroulée l'an dernier.

2021-06-17 **IL EST PROPOSÉ :**

D'OCTROYER un budget de 400 \$ à la 2^e édition du concours « Dundee en photos », élaboré dans le cadre du projet participatif 2021.

D'IMPUTER ledit montant au poste budgétaire 02 70291 999.

Adoptée à l'unanimité

15. RAPPORT DES ÉLUS ET DES COMITÉS

16. ÉCHÉANCE ÉLECTORALE DE NOVEMBRE 2021

16.1. Vote par correspondance

CONSIDÉRANT QU'en vertu des dispositions de l'article 582.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le ministre peut, par règlement, établir les modalités selon lesquelles peut être exercé, par correspondance, le droit de vote d'une personne qui est inscrite comme électeur ou personne habile à voter sur la liste électorale ou référendaire à un autre titre que celui de personne domiciliée;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des dispositions de l'article 659.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, une résolution doit être prise au plus tard le 1^{er} juillet de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale ou, s'il s'agit d'une élection partielle, au plus tard le quinzième jour suivant celui où le conseil a été avisé du jour fixé pour le scrutin. Dans le cas d'un scrutin référendaire, cette résolution doit être prise lors de la séance du conseil au cours de laquelle doit être fixée la date du scrutin. Les mêmes règles s'appliquent à une résolution dont l'objet est de résilier une résolution antérieure.

2021-06-18 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

D'UTILISER le vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin.

Adoptée à l'unanimité

16.2. Électeurs âgés de 70 ans et plus

CONSIDÉRANT QUE l'élection générale municipale aura lieu le 7 novembre 2021 en contexte de la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général des élections a édicté, conformément à l'article 3 de la Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (L.Q. 2021, c. 8), le Règlement modifiant certaines dispositions en matière municipale afin de faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 ((2021) 153 G.O.Q. II, 2111B), lequel est entré en vigueur le 15 mai 2021 et modifie, notamment, certaines dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2) et le

Règlement sur le vote par correspondance (RLRQ, c. E-2.2, r. 3) (ci-après : le Règlement du DGE);

CONSIDÉRANT QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 659.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, tel que modifié par l'article 40 du Règlement du DGE, la municipalité peut adopter une résolution afin de permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur sa liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin d'exercer son droit de vote par correspondance, si une telle personne en fait la demande;

CONSIDÉRANT QUE le cadre légal et réglementaire pour administrer cette modalité de vote est désormais fixé et en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des troisième et quatrième alinéas de l'article 659.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, tels que modifiés par l'article 40 du Règlement du DGE, une résolution doit être prise au plus tard le 1^{er} juillet 2021 et une copie vidimée de celle-ci doit être transmise, le plus tôt possible après son adoption, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au directeur général des élections.

2021-06-19 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

PERMETTRE à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur la liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin qu'elle puisse voter par correspondance pour l'élection générale du 7 novembre 2021 et pour les recommencements qui pourraient en découler, si elle en fait la demande;

TRANSMETTRE à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au directeur général des élections une copie vidimée de la présente résolution

Adoptée à l'unanimité

17. VARIA (POUR RÉOLUTIONS SEULEMENT)

2021-06-20 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE MANDATER Le directeur général afin de rédiger une ébauche de correspondance devant être adressées aux honorables Carolyn Bennet et Mark Miller afin de requérir le respect de l'accord signé avec le Conseil de bande d'Akwesasne;

Adoptée à l'unanimité

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

2021-06-21 **IL EST PROPOSÉ**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et de la mairesse.

DE DÉCLARER la séance levée à 20h40.

Adoptée à l'unanimité

Linda Gagnon,
Maire

Christian Genest
Directeur général